



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BOUCHES-DU-RHÔNE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°13-2018-243

PUBLIÉ LE 2 OCTOBRE 2018

Sommaire

Préfecture des Bouches-du-Rhone

13-2018-10-02-007 - Arrêté portant délégation d'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'Etat au titre des différents programmes exécutés par le Centre de Services Partagés Régional CHORUS Provence-Alpes-Côte d'Azur (6 pages)	Page 3
13-2018-10-02-010 - Arrêté portant délégation de signature à Monsieur Nicolas JOYAUX, Chef de la Mission Départementale contre la Fraude à la préfecture des Bouches-du-Rhône (3 pages)	Page 10
13-2018-10-02-005 - Arrêté portant délégation de signature à Monsieur Bruno EVENAS, Conseiller d'Administration de l'Intérieur et de l'Outre-Mer, Directeur des Moyens et du Patrimoine Immobilier (5 pages)	Page 14
13-2018-10-02-006 - Arrêté portant délégation de signature au titre du décret du 7 novembre 2012 à Monsieur Bruno EVENAS, Conseiller d'Administration de l'Intérieur et de l'Outre-Mer, Directeur des Moyens et du Patrimoine Immobilier, pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses imputées sur le Budget de l'État (3 pages)	Page 20
13-2018-10-02-009 - Arrêté portant délégation d'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'Etat au titre des différents programmes exécutés sur le Centre de Services Partagés Régional CHORUS Provence-Alpes-Côte d'Azur (3 pages)	Page 24
13-2018-10-02-008 - Arrêté portant délégation d'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'Etat aux services prescripteurs au titre des différents programmes exécutés sur la plate forme CHORUS de la préfecture des Bouches du Rhône (6 pages)	Page 28

Préfecture des Bouches-du-Rhone

13-2018-10-02-007

Arrêté portant délégation
d'ordonnancement secondaire
des recettes et des dépenses imputées sur le budget de
l'Etat
au titre des différents programmes exécutés
par le Centre de Services Partagés Régional CHORUS
Provence-Alpes-Côte d'Azur



PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE

PREFECTURE
SERVICE DE LA COORDINATION INTERMINISTERIELLE
ET DE L'APPUI TERRITORIAL
Mission Coordination Administrative
RAA

Arrêté portant délégation
d'ordonnancement secondaire
des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'Etat
au titre des différents programmes exécutés
par le **Centre de Services Partagés Régional CHORUS**
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Préfet
de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud
Préfet des Bouches-du-Rhône

Vu la loi organique n° 01-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 4 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du Président de la République du 22 novembre 2017 portant nomination de Monsieur **Pierre DARTOUT**, en qualité de Préfet de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Préfet de la Zone de Défense et de Sécurité Sud, Préfet des Bouches-du-Rhône ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 13-2017-11-30-002 du 30 novembre 2017 portant organisation des directions, services et bureaux de la préfecture des Bouches-du-Rhône ;

Vu les délégations de gestion signées entre le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône et les ordonnateurs secondaires et ordonnateurs secondaires délégués des départements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;

Considérant la mise en place du Centre de Services Partagés Chorus de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur à compter du 1^{er} janvier 2014 ;

Sur proposition de la Secrétaire Générale de la Préfecture des Bouches-du-Rhône,

A R R E T E

ARTICLE 1 :

Délégation d'ordonnancement secondaire est donnée au responsable et aux agents du Centre de Services Partagés de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur mentionnés en **annexe 1** pour l'exécution des dépenses et des recettes citées en **annexe 2**.

ARTICLE 2 :

L'arrêté numéro 13-2017-PREF12 du 11 décembre 2017 est abrogé.

ARTICLE 3 :

La Secrétaire Générale de la Préfecture des Bouches-du-Rhône est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs et adressé au Directeur Régional des Finances Publiques Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Fait à Marseille, le 02 octobre 2018

Le Préfet

signé

Pierre DARTOUT



PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE

ANNEXE 1 à l'arrêté du 02 octobre 2018
portant délégation d'**ordonnancement secondaire**
des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'Etat
au titre des différents programmes exécutés
par le **Centre de Services Partagés Régional CHORUS**
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Responsable du Centre de Services Partagés Régional CHORUS Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- ✓ Patricia GULBASDIAN

Responsable Adjointe du Centre de Services Partagés Régional CHORUS Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- ✓ Carine MAST

Chefs de Pôles du Centre de Services Partagés Régional CHORUS Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- ✓ Nathalie TIBERE, Chef du pôle Subventions/Recettes
- ✓ Nadia OUDJEDI-HAKOUN, Chef du Pôle Commande Publique

Validation des engagements juridiques, des demandes de paiement et des recettes :

- ✓ Madame Nadia OUDJEDI-HAKOUN
- ✓ Madame Nathalie TIBERE
- ✓ Joëlle LAUBIER
- ✓ Corinne ALPHONSO RAMON
- ✓ Christelle CREPLET
- ✓ Zahia NASR

Saisie des engagements juridiques, des demandes de paiement, des engagements de tiers, des titres de perception ainsi que la certification du service fait, suppléance validation des EJ, DP et Recettes :

- ✓ Agnès PREVITE
- ✓ Audrey RIOTOR
- ✓ Daniel MANZI
- ✓ Valérie TAMARO
- ✓ Véronique DAUVERGNE
- ✓ Laurence GIMET
- ✓ Oumema ACHIKOUSSEN
- ✓ Loreley LONGOBARDI
- ✓ Christelle TANZI
- ✓ Sylvie RAYBAUD
- ✓ Wioletta TAULEIGNE
- ✓ Julien BEGHELLI
- ✓ Gilbert HAITAIAN
- ✓ Fatima KECHICHI

ANNEXE 2 à l'arrêté du 02 octobre 2018
portant délégation d'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'Etat
Au titre des différents programmes exécutés par le Centre de Services Partagés Régional CHORUS Provence-Alpes-Côte d'Azur
Programmes

Programmes	Intitulés des programmes	Ministères
104	Intégration et accès à la nationalité française	Ministère de l'Intérieur
111	Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail	Ministère du Travail
112	Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire	Services du Premier ministre
119	Concours financiers aux communes et groupements de communes	Ministère de l'Intérieur
120	Concours financiers aux départements	Ministère de l'Intérieur
121	Concours financiers aux régions	Ministère de l'Intérieur
122	Concours spécifiques et administration	Ministère de l'intérieur
129	Coordination du travail gouvernemental	Services du Premier ministre
137	Egalité entre les femmes et les hommes	Services du Premier ministre
148	Fonction publique	Ministère de l'Action et des Comptes Publics
161	Intervention des services opérationnels	Ministère de l'Intérieur
165	Conseil d'État et autres juridictions administratives	Services du Premier ministre
172	Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
207	Sécurité et éducation routières	Ministère de l'Intérieur
209	Solidarité à l'égard des pays en développement	Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères

Programmes	Intitulés des programmes	Ministères
216	Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur	Ministère de l'Intérieur
218	Conduite et pilotage des politiques économique et financière	Ministère de l'Action et des Comptes Publics
232	Vie politique, culturelle et associative	Ministère de l'Intérieur
301	Développement solidaire et migrations	Ministère de l'Intérieur
303	Immigration et asile	Ministère de l'Intérieur
307	Administration territoriale	Ministère de l'Intérieur
307 (assistance technique FEDER)	Administration territoriale	Ministère de l'Intérieur
309	Entretien des bâtiments de l'Etat	Ministère de l'Action et des Comptes Publics
333	Moyens mutualisés des administrations déconcentrées	Services du Premier ministre
348	Rénovation des cités administratives et autres sites domaniaux multi-occupants	Ministère de l'Action et des Comptes Publics
723	Contribution aux dépenses immobilières	Ministère de l'Action et des Comptes Publics
724	Opérations immobilières déconcentrées	Ministère de l'Action et des Comptes Publics
743	Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et autres pensions	Ministère de l'Action et des Comptes Publics
754	Contribution à l'équipement des collectivités territoriales pour l'amélioration des transports en commun, de la sécurité et de la circulation routières	Ministère de l'Intérieur
770	Aides à l'acquisition de véhicules propres	Ministère de l'Economie et des Finances
780	Pensions	Ministère de l'Economie et des Finances
833	CAS Avances sur le montant des impositions revenant aux régions, départements, communes, établissements et divers organismes	Ministère de l'Economie et des Finances
Fonds Européens	FEDER	Géré par le Ministère de l'Intérieur

Préfecture des Bouches-du-Rhone

13-2018-10-02-010

Arrêté portant délégation de signature
à Monsieur Nicolas JOYAUX,
Chef de la Mission Départementale contre la Fraude
à la préfecture des Bouches-du-Rhône



PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE

PREFECTURE
SERVICE DE LA COORDINATION INTERMINISTERIELLE
ET DE L'APPUI TERRITORIAL
Mission Coordination Administrative
RAA n°

Arrêté portant délégation de signature
à **Monsieur Nicolas JOYAUX**,
Chef de la Mission Départementale contre la Fraude
à la préfecture des Bouches-du-Rhône

Le Préfet
de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud
Préfet des Bouches-du-Rhône

Vu le code de procédure pénale ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret du Président de la République du 22 novembre 2017 portant nomination de Monsieur **Pierre DARTOUT**, en qualité de Préfet de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Préfet de la Zone de Défense et de Sécurité Sud, Préfet des Bouches-du-Rhône ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 13-2017-11-30-002 du 30 novembre 2017 portant organisation des directions, services et bureaux de la préfecture des Bouches-du-Rhône ;

Vu la lettre de mission de Monsieur le Préfet des Bouches-du-Rhône en date du 13 juin 2016 chargeant Monsieur **Nicolas JOYAUX** des fonctions de Chef de la Mission Départementale contre la Fraude du département des Bouches-du-Rhône ;

Sur proposition de la Secrétaire Générale de la préfecture des Bouches-du-Rhône ;

A R R E T E

ARTICLE 1 :

Délégation de signature est donnée à Monsieur **Nicolas JOYAUX**, chef de la Mission Départementale contre la Fraude des Bouches-du-Rhône, à l'effet de signer les actes, décisions ou correspondances relatives au traitement des fraudes ou tentatives de fraudes détectées ou signalées dans l'instruction des demandes et des dossiers instruits par ou pour le compte des services de la préfecture des Bouches-du-Rhône et notamment dans les matières suivantes :

➤ **Les cartes nationales d'identité et les passeports**

- recouvrant notamment les actes relatifs :
- à l'obtention induue de titres ;
- à la procédure de refus et/ou de retrait de titres ;
- au procès verbal d'identification ;
- aux signalements aux Procureurs de la République des fraudes et tentatives de fraude dans le cadre de l'article 40 du code de procédure pénale ;
- à l'inscription des identités au Fichier des Personnes Recherchées pour fraude ou dans le cadre d'une procédure de refus et/ou de retrait de titres.

➤ **Les certificats d'immatriculation**

- recouvrant notamment les actes relatifs :
- à l'obtention induue de titres ;
- à la procédure de refus et/ou de retrait de titres ;
- aux contrôles des professionnels de l'automobile ;
- aux signalements aux Procureurs de la République des fraudes et tentatives de fraude dans le cadre de l'article 40 du code de procédure pénale ;
- à l'inscription des identités au Fichier des Personnes Recherchées pour tentative de fraude.

➤ **Les permis de conduire**

- recouvrant notamment les actes relatifs :
- à l'obtention induue de titres ;
- à la procédure de refus et/ou de retrait de titres ;
- aux signalements aux Procureurs de la République des fraudes et tentatives de fraude dans le cadre de l'article 40 du code de procédure pénale ;
- à l'inscription des identités au Fichier des Personnes Recherchées pour fraude.

➤ **Enseignement de la conduite et animation des stages de récupération de points**

- recouvrant notamment les actes relatifs :
- aux signalements aux Procureurs de la République des fraudes et tentatives de fraude dans le cadre de l'article 40 du code de procédure pénale.

Les titres de séjour

- recouvrant notamment les actes relatifs :
- à l'obtention induue de titres ;
- au procès verbal d'identification ;
- aux signalements aux Procureurs de la République des fraudes et tentatives de fraude dans le cadre de l'article 40 du code de procédure pénale.

➤ **Les décisions d'acquisition de la nationalité française**

- recouvrant notamment les actes relatifs :
- au retrait des décrets de naturalisation, de réintégration consécutivement à un décret rapportant ;
- au retrait des déclarations portant acquisition de la nationalité française consécutivement à un jugement prononçant l'annulation de leur enregistrement.

ARTICLE 2:

Cette délégation de signature est accordée à concurrence des compétences dont disposent les membres du corps préfectoral du département des Bouches-du-Rhône dans les matières énumérées à l'article 1.

ARTICLE 3:

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur **Nicolas JOYAUX**, la délégation qui lui est conférée par le présent arrêté sera exercée par :

- **Monsieur François NICOLAI**, secrétaire administratif de classe normale, Adjoint au Chef de la Mission Départementale contre la Fraude

- **Madame Valérie SALVETTI**, secrétaire administrative de classe normale, Adjointe au Chef de la Mission Départementale contre la Fraude.

ARTICLE 4:

L'arrêté numéro 13-2017-PREF8 du 11 décembre 2017 est abrogé.

ARTICLE 5:

La Secrétaire Générale de la préfecture des Bouches-du-Rhône est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture des Bouches-du-Rhône.

Fait à Marseille, le 02 octobre 2018

Le Préfet

signé

Pierre DARTOUT

Préfecture des Bouches-du-Rhone

13-2018-10-02-005

Arrêté portant délégation de signature
à Monsieur Bruno EVENAS,
Conseiller d'Administration de l'Intérieur et de
l'Outre-Mer,
Directeur des Moyens et du Patrimoine Immobilier



PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE

PREFECTURE
SERVICE DE LA COORDINATION INTERMINISTERIELLE
ET DE L'APPUI TERRITORIAL
Mission Coordination Administrative
RAA

Arrêté portant délégation de signature
à **Monsieur Bruno EVENAS**,
Conseiller d'Administration de l'Intérieur et de l'Outre-Mer,
Directeur des Moyens et du Patrimoine Immobilier

Le Préfet
de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud
Préfet des Bouches-du-Rhône

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret du Président de la République du 22 novembre 2017 portant nomination de Monsieur **Pierre DARTOUT**, en qualité de Préfet de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Préfet de la Zone de Défense et de Sécurité Sud, Préfet des Bouches-du-Rhône ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 13-2017-11-30-002 du 30 novembre 2017 portant organisation des directions, services et bureaux de la préfecture des Bouches-du-Rhône ;

Vu la note de service de Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture des Bouches-du-Rhône n° 621 du 31 octobre 2017 portant affectation de Monsieur **Bruno EVENAS**, Conseiller d'Administration de l'Intérieur et de l'Outre-Mer, en qualité de Directeur des Moyens et du Patrimoine Immobilier ;

Sur proposition de la Secrétaire Générale de la préfecture des Bouches-du-Rhône,

A R R E T E

ARTICLE 1 :

Délégation de signature est donnée à Monsieur **Bruno EVENAS**, Directeur des Moyens et du Patrimoine Immobilier, pour les actes ci-après énumérés :

I- GESTION BUDGETAIRE

- Domaine budgétaire :

- Expression de besoin se rapportant aux programmes 0307-DR13-DP13 dont EMIR, 0307-CPNE-DR13 (programme national d'équipement), 111-CDGT-DP13, 216-CAJC-DR13, 232-CVPO-DP13, 0333-DR13-DP13 et 0724-DP13-DD13 dans la limite de 15 000 euros T.T.C.

- Tous actes de procédures préparatoires :

- des contrats d'entretien et de maintenance,
- des marchés de fournitures, de prestations ou de travaux, (hors travaux de restructuration, informatique et téléphonie) tous programmes,
- inventaire immobilier et mobilier.

II – DIVERS

- correspondances générales, attestations et récépissés entrant dans le cadre des attributions de la direction,
- octroi des congés annuels et RTT du personnel de la direction.

ARTICLE 2 :

Délégation est donnée à Monsieur **Pierre WERY**, Attaché, Chef du Bureau du Pilotage Budgétaire et de la Commande Publique, à l'effet de signer dans les limites des attributions de son bureau :

- tous actes de procédures préparatoires à l'établissement de contrats et de marchés publics,
- les correspondances ne comportant ni décision, ni instructions générales,
- les attestations et récépissés,
- octroi des congés annuels et RTT du personnel,
- les expressions de besoin se rapportant à cette direction, dans la limite de 5 000 euros T.T.C,
- tous actes liés à la délivrance de la carte achat en qualité de responsable de programme achat auprès de la BNP.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur **Pierre WERY**, la délégation qui lui est conférée par le présent arrêté sera exercée, chacun en ce qui le concerne, par Monsieur **Pierre INVERNON**, Attaché, et Madame **Sandrine BRILLI**, Secrétaire Administrative de Classe Normale, Adjoints au Chef du Bureau du Pilotage Budgétaire et de la Commande Publique.

ARTICLE 3 :

Délégation est donnée à Madame **Dominique MAS**, Attachée, Chef du Bureau de la Gestion Immobilière et de la Logistique, à l'effet de signer dans les limites des attributions de son bureau :

- tous actes de procédures préparatoires des contrats et marchés relevant des attributions de son bureau,
- les correspondances ne comportant ni décision, ni instructions générales,
- les attestations et récépissés,
- octroi des congés annuels et RTT du personnel,
- les expressions de besoin se rapportant à cette direction, dans la limite de 5 000 euros T.T.C.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame **Dominique MAS**, la délégation qui lui est conférée par le présent arrêté sera exercée par Monsieur **Daniel ROCHAS**, Contrôleur des Services Techniques, Adjoint au Chef du Bureau de la Gestion Immobilière et de la Logistique.

ARTICLE 4 :

Délégation est donnée à Monsieur **Bruno PASSARELLI**, Contrôleur des Services Techniques de Classe Exceptionnelle, à l'effet de signer dans la limite des attributions de la Mission Conduite d'Opérations Immobilières :

- tous actes de procédures préparatoires relevant du maître d'ouvrage.

ARTICLE 5 :

Délégation est donnée pour les missions relevant du Centre de Services Partagés Régional Chorus (CSPR Chorus) à Madame **Patricia GULBASDIAN**, Attachée, Responsable du Centre de Services Partagés Régional Chorus Provence-Alpes-Côte d'Azur, en ce qui concerne les documents et décisions énumérés ci-après :

- correspondances ne comportant ni décision, ni instructions générales,
- attestations et récépissés, avis et certificats,
- octroi des congés annuels et RTT du personnel affecté au Centre de Services Partagés Régional Chorus PACA.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame **Patricia GULBASDIAN**, la délégation qui lui est conférée par le présent arrêté sera exercée par Madame **Carine MAST**, Attachée, Responsable Adjointe du Centre de Services Partagés Régional Chorus Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Madame **Nathalie TIBERE**, Chef du Pôle Subventions/Recettes, et Madame **Nadia OUDJEDI-HAKOUN**, Chef du Pôle Commande Publique, au Centre de Services Partagés Régional Chorus Provence-Alpes-Côte d'Azur, exercent l'octroi des congés annuels et RTT des agents de leurs pôles respectifs.

ARTICLE 6 :

Délégation est donnée à Monsieur **Marc SICCO**, Attaché, Chef du Bureau de la Politique Immobilière de l'État, à l'effet de signer, dans les limites des attributions de son bureau :

- les correspondances ne comportant ni décision, ni instructions générales,
- les attestations et récépissés,
- octroi des congés annuels et RTT du personnel.

ARTICLE 7 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur **Bruno EVENAS**, la délégation qui lui est conférée à l'article 1 du présent arrêté sera exercée, dans la limite de leurs attributions respectives, par :

- Monsieur **Pierre WERY**, Attaché, Chef du Bureau du Pilotage Budgétaire et de la Commande Publique,
- Madame **Patricia GULBASDIAN**, Attachée, Responsable du Centre de Services Partagés Régional Chorus Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- Madame **Dominique MAS**, Attachée, Chef du Bureau de la Gestion Immobilière et de la Logistique,
- Monsieur **Bruno PASSARELLI**, Contrôleur des Services Techniques de Classe Exceptionnelle, Chef de la Mission Conduite d'Opérations Immobilières
- Monsieur **Marc SICCO**, Attaché, Chef du Bureau de la Politique Immobilière de l'État.

ARTICLE 8 :

L'arrêté numéro 13-2017-PREF10 du 11 décembre 2017 est abrogé.

ARTICLE 9 :

La Secrétaire Générale de la préfecture des Bouches-du-Rhône est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture des Bouches-du-Rhône.

Fait à Marseille, le 02 octobre 2018

Le Préfet

signé

Pierre DARTOUT

Préfecture des Bouches-du-Rhone

13-2018-10-02-006

Arrêté portant délégation de signature au titre du décret du
7 novembre 2012

à Monsieur Bruno EVENAS,
Conseiller d'Administration de l'Intérieur et de
l'Outre-Mer,

Directeur des Moyens et du Patrimoine Immobilier,
pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des
dépenses

imputées sur le Budget de l'État



PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE

PREFECTURE
SERVICE DE LA COORDINATION INTERMINISTERIELLE
ET DE L'APPUI TERRITORIAL
Mission Coordination Administrative
RAA

Arrêté portant délégation de signature au titre du décret du 7 novembre 2012
à **Monsieur Bruno EVENAS**,
Conseiller d'Administration de l'Intérieur et de l'Outre-Mer,
Directeur des Moyens et du Patrimoine Immobilier,
pour l'**ordonnancement secondaire** des recettes et des dépenses
imputées sur le Budget de l'État

Le Préfet
de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud
Préfet des Bouches-du-Rhône

Vu la loi organique n° 01-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 4 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du Président de la République du 22 novembre 2017 portant nomination de Monsieur **Pierre DARTOUT**, en qualité de Préfet de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Préfet de la Zone de Défense et de Sécurité Sud, Préfet des Bouches-du-Rhône ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 13-2017-11-30-002 du 30 novembre 2017 portant organisation des directions, services et bureaux de la préfecture des Bouches-du-Rhône ;

Vu la note de service de Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture des Bouches-du-Rhône n° 621 du 31 octobre 2017 portant affectation de Monsieur **Bruno EVENAS**, Conseiller d'Administration de l'Intérieur et de l'Outre-Mer, en qualité de Directeur des Moyens et du Patrimoine Immobilier ;

Sur proposition de la Secrétaire Générale de la préfecture des Bouches-du-Rhône,

A R R E T E

ARTICLE 1 :

Délégation est donnée à Monsieur **Bruno EVENAS**, Directeur des Moyens et du Patrimoine Immobilier, en tant que responsable du service ordonnateur agissant pour le compte des services prescripteurs, pour procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'Etat.

Cette délégation sera exercée pour toutes les opérations au titre :

- des services du Premier Ministre
- du Ministère de l'Intérieur
- du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères
- du Ministère de la Culture
- du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
- du Ministère de l'Economie et des Finances
- du Ministère de la Justice
- du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire
- du Ministère de la Cohésion des Territoires
- du Ministère du Travail
- du Ministère des Solidarités et de la Santé
- du Ministère des Sports
- du Ministère de l'Action et des Comptes Publics
- du Ministère des Armées
- du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

ARTICLE 2 :

Est également autorisée à signer les documents visés à l'article 1, Madame **Patricia GULBASDIAN**, Responsable du Centre de Services Partagés Régional Chorus Provence-Alpes-Côte d'Azur.

ARTICLE 3 :

Demeurent réservés à ma signature quel qu'en soit le montant :

- en cas d'avis préalable défavorable de l'autorité chargée du contrôle financier, le courrier informant cette autorité des motifs de la décision de ne pas se conformer à l'avis donné,
- les ordres de réquisition du comptable public,
- les décisions de passer outre.

ARTICLE 4 :

L'arrêté numéro 13-2017-PREF11 du 11 décembre 2017 est abrogé.

ARTICLE 5 :

La Secrétaire Générale de la préfecture des Bouches-du-Rhône est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture des Bouches-du-Rhône.

Fait à Marseille, le 02 octobre 2018

Le Préfet

signé

Pierre DARTOUT

Préfecture des Bouches-du-Rhone

13-2018-10-02-009

Arrêté portant délégation d'ordonnancement secondaire
des recettes et des dépenses imputées sur le budget de
l'Etat

au titre des différents programmes exécutés
sur le Centre de Services Partagés Régional CHORUS
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE

PREFECTURE
SERVICE DE LA COORDINATION INTERMINISTERIELLE
ET DE L'APPUI TERRITORIAL

Mission Coordination Administrative

RAA

Arrêté portant délégation d'**ordonnement secondaire**
des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'Etat
au titre des différents programmes exécutés
sur le Centre de Services Partagés Régional **CHORUS Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Le Préfet
de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud
Préfet des Bouches-du-Rhône

Vu la loi organique n° 01-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 4 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du Président de la République du 22 novembre 2017 portant nomination de Monsieur **Pierre DARTOUT**, en qualité de Préfet de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Préfet de la Zone de Défense et de Sécurité Sud, Préfet des Bouches-du-Rhône ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 13-2017-11-30-002 du 30 novembre 2017 portant organisation des directions, services et bureaux de la préfecture des Bouches-du-Rhône ;

Considérant le déploiement généralisé de CHORUS ;

Sur proposition de la Secrétaire Générale de la préfecture des Bouches-du-Rhône,

A R R E T E

TITRE DEUX : MISSIONS RELEVANT DU RESPONSABLE D'UNITE OPERATIONNELLE (U.O.)

ARTICLE 1 :

Délégation est donnée à Monsieur **Clément FORGET** et Madame **Elodie DELHOMEZ** pour effectuer dans CHORUS la programmation et le pilotage des U.O. *départementales* des Bouches-du-Rhône des programmes suivants :

- 104
- 112
- 119
- 120
- 122
- 129
- 148
- 207
- 217
- 303
- 754

ARTICLE 2 :

Délégation est donnée à Monsieur **Pierre WERY**, Madame **Nathalie ARNOUX**, Madame **Sandrine BRILLI** et Monsieur **Pierre INVERNON** pour effectuer dans CHORUS la programmation et le pilotage des U.O. *départementales* des Bouches-du-Rhône des programmes suivants :

- 111
- 216
- 232
- 307
- 333 au titre de l'action 1 (budget de fonctionnement)

ARTICLE 3 :

Délégation est donnée à Monsieur **Marc SICCO**, Madame **Sadia HADJ** et Madame **Annie MATTEI** pour effectuer dans CHORUS la programmation et le pilotage des U.O. *départementales* des Bouches-du-Rhône des programmes suivants :

- 333 au titre de l'action 2 (crédits immobiliers)
- 723

**TITRE TROIS : MISSIONS RELEVANT
DU CENTRE DE SERVICES PARTAGES REGIONAL
(SERVICE EXECUTANT CHORUS)**

ARTICLE 4 :

Délégation est donnée à Madame **Patricia GULBASDIAN**, Responsable du Centre de Services Partagés CHORUS Provence-Alpes-Côte d'Azur, et à Madame **Carine MAST**, Responsable Adjointe du Centre de Services Partagés CHORUS Provence-Alpes-Côte d'Azur, en tant que service ordonnateur agissant pour le compte des services prescripteurs, pour procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'Etat au titre de l'ensemble des opérations menées sur les crédits relevant des ministères suivants :

- Services du Premier Ministre
- Ministère des Armées
- Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères
- Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire
- Ministère de la Justice
- Ministère de l'Intérieur
- Ministère de l'Economie et des Finances
- Ministère du Travail
- Ministère de l'Action et des Comptes Publics
- Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
- Ministère de la Culture
- Ministère des Solidarités et de la Santé
- Ministère de la Cohésion des Territoires
- Ministère des Sports
- Ministère de l'Education Nationale
- Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

ARTICLE 5 :

L'arrêté numéro 13-2017-PREF14 du 11 décembre 2017 est abrogé.

ARTICLE 6 :

La Secrétaire Générale de la Préfecture des Bouches-du-Rhône est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs et adressé au Directeur Régional des Finances Publiques Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Fait à Marseille, le 02 octobre 2018

Le Préfet

signé

Pierre DARTOUT

Préfecture des Bouches-du-Rhone

13-2018-10-02-008

Arrêté portant délégation d'ordonnancement secondaire
des recettes et des dépenses imputées sur le budget de
l'Etat
aux services prescripteurs
au titre des différents programmes exécutés sur la plate
forme CHORUS
de la préfecture des Bouches du Rhône



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE

PREFECTURE
SERVICE DE LA COORDINATION INTERMINISTERIELLE
ET DE L'APPUI TERRITORIAL

Mission Coordination Administrative

RAA

Arrêté portant délégation d'**ordonnement secondaire**
des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'Etat
aux services prescripteurs
au titre des différents programmes exécutés sur la plate forme CHORUS
de la préfecture des Bouches du Rhône

Le Préfet
de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud
Préfet des Bouches-du-Rhône

Vu la loi organique n° 01-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 4 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du Président de la République du 22 novembre 2017 portant nomination de Monsieur **Pierre DARTOUT**, en qualité de Préfet de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Préfet de la Zone de Défense et de Sécurité Sud, Préfet des Bouches-du-Rhône ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 13-2017-11-30-002 du 30 novembre 2017 portant organisation des directions, services et bureaux de la préfecture des Bouches-du-Rhône ;

Considérant le déploiement généralisé de CHORUS ;

Sur proposition de la Secrétaire Générale de la préfecture des Bouches-du-Rhône,

A R R E T E

ARTICLE 1 :

Sont autorisés à exprimer les besoins qui leur ont été adressés par les chefs de services dûment habilités, dans la limite des montants fixés pour chacun d'eux, ainsi qu'à constater le service fait, les agents dont les noms sont mentionnés en **annexe 1**.

Cette procédure dématérialisée sera effectuée sur l'interface informatique NEMO.

ARTICLE 2 :

L'arrêté numéro 13-2017-PREF13 du 11 décembre 2017 est abrogé.

ARTICLE 3 :

La Secrétaire Générale de la Préfecture des Bouches-du-Rhône est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs et adressé au Directeur Régional des Finances Publiques Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Fait à Marseille, le 02 octobre 2018

Le Préfet

signé

Pierre DARTOUT

ANNEXE 1 à l'arrêté du 02 octobre 2018
 Portant délégation d'**ordonnancement secondaire**
 des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'État
aux services prescripteurs
 au titre des différents programmes exécutés sur la plate forme CHORUS
 Préfecture des Bouches du Rhône

CENTRE FINANCIER	NOM	PRENOM
0104-DR13-DP13	HERON	Olivia
0111-CDGT-DP13	KATRUN	Florence
0111-CDGT-DP13	PERY	Christine
0111-CDGT-DP13	CAIRE	Marylène
0112-DIR6-DS13	BAILBY	Marielle
0112-DIR6-DS13	MICHELOTTI	Christopher
0112-DIR6-DS13	PERLES	Vanessa
0112-DR13-DP13	NZOBADILA-LOUFOUMA	Crépin
0112-DR13-DP13	FORGET	Clément
0112-DR13-DS13	MICHELOTTI	Christopher
0112-DR13-DS13	BAILBY	Marielle
0112-DR13-DS13	CONSOLE	Muriel
0112-DR13-DS13	PERLES	Vanessa
0119-C001-DR13	NZOBADILA-LOUFOUMA	Crépin
0119-C001-DR13	FORGET	Clément
0119-C001-DR13	MICHELOTTI	Christopher
0119-C001-DR13	PERLES	Vanessa
0119-C001-DP13	ANDRE	Marie-Jeanne
0119-C001-DP13	DELHOMEZ	Elodie
0119-C001-DP13	ANDRE	Marie-Jeanne
0119-C001-DP13	KARDOUS	Alhia
0119-C001-DP13	EFHTIMIADES	Christiane
0119-C001-DP13	BERLIOZ	Timothée
0119-C002-DP13	DELHOMEZ	Elodie
0119-C002-DP13	ANDRE	Marie-Jeanne
0119-C002-DR13	BENDJEDDOU	Marie-Christine
0119-C002-DR13	KACHMONE	Sadia
0119-C002-DR13	PERLES	Vanessa
0122-C001-DP13	FORGET	Clément
0122-C001-DP13	NZOBADILA-LOUFOUMA	Crépin
0122-C002-DP13	DELHOMEZ	Elodie
0122-C001-DR13	MICHELOTTI	Christopher
0122-C001-DR13	PERLES	Vanessa
0129-CAAC-DDPR	NZOBADILA-LOUFOUMA	Crépin
0129-CAAC-DDPR	NOEL	Pascal
0129-CAVC-DP13	NOEL	Pascal
0129-CAVC-DP13	CAILLAUD	Christine
0129-CAVC-DP13	FORGET	Clément
0129-CAVC-DP13	NZOBADILA-LOUFOUMA	Crépin
0129-CAVC-DP13	PETEL	Patricia
0129-CAVC-DP13	AGUIAR	Stéphanie
0137-CDGC-PR13	RENALIER	Monique
0137-CDGC-PR13	RASTIT	Françoise

CENTRE FINANCIER	NOM	PRENOM
0148- DAFP-DR13	SANCHEZ	Gilles
0148- DAFP-DR13	FURET	Mathilde
0172-DR21-PACA	GUITTON	Corinne
0207-PACA-PR13	CAILLAUD	Christine
0207-PACA-PR13	LAFROGNE	Sylvie
0207-PACA-PR13	SANCHEZ	Francis
0207-PACA-PR13	PERCIVALLE	Robert
0207-PACA-PR13	COSTE	Stéphanie
0209-CSOL-CPRF	BAILBY	Marielle
0216-CAJC-DR13	BATTI	Cermine
0216-CAJC-DR13	ROCCHICCIOLI	Patricia
0216-CAJC-DR13	BICHERON	Arielle
0216-CAJC-DR13	AGOSTA	Claudine
0216-CAJC-DR13	HENNINOT	Nathalie
0216-CAJC-DR13	BENNAIM	Clotilde
0216-CAJC-DR13	CONDO	Pascale
0216-CAJC-DR13	GUIJARRO	Sophie
0216-CAJC-DR13	FILIPPINI	Véronique
0216-CAJC-DR13	HERON	Olivia
0216-CAJC-DR13	BERNARD	Isabelle
0216-CAJC-DR13	BALDASSERO	Joseph
0216-CAJC-DR13	TIZI	Saliha
0216-CIPD-DP13	COSTE	Stéphanie
0216-CIPD-DP13	LAFROGNE	Sylvie
0216-CIPD-DP13	SANCHEZ	Francis
0216-CIPD-DP13	CAILLAUD	Christine
0216-CPRH-CDAS	FERRY	Céline
0216-CPRH-CDAS	HENRY	Véronique
0216-CPRH-CDAS	ANTONINI	Fabienne
0216-CPRH-CDAS	VASSAL	Christine
0216-CPRH-CDAS	AMMARI	Karima
0216-CPRH-CDAS	SANSONETTI	Laeticia
0216-CPRH-CF0D	GUINTI	Eric
0216-CPRH-CF0D	TRON	Isabelle
0216-CPRH-CF0D	WERY	Pierre
0216-CPRH-CF0D	FRIER	Suzanne
0216-CPTR-CAIS	HENRY	Véronique
0232-CVPO-DP13	CAIRE	Marylène
0232-CVPO-DP13	COUDEYRE	Damien
0232-CVPO-DP13	KATRIN	Florence
0232-CVPO-DP13	PERY	Christine
0307-CPNE-DR13	NOEL	Pascal
0307-CPNE-DR13	SCALERANDI	Jessica
0307-CPNE-DR13	MERAH	Sofiane
0307-CPNE-DR13	GATT	Hassiba
0307-DR13-DMUT	FRIER	Suzanne
0307-DR13-DMUT	GUINTI	Eric
0307-DR13-DMUT	TRON	Isabelle
0307-DR13-DMUT	CHAHBI	Nadia
0307-DR13-DMUT	MICHELOTTI	Christopher
0307-DR13-DMUT	PERLES	Vanessa
0307-DR13-DP13	SEBBAN	Sylvie

CENTRE FINANCIER	NOM	PRENOM
0307-DR13-DP13	AGUIAR	Stéphanie
0307-DR13-DP13	MERAH	Sofiane
0307-DR13-DP13	BENNAIM	Clotilde
0307-DR13-DP13	GATT	Hassiba
0307-DR13-DP13	SCALERANDI	Jessica
0307-DR13-DP13	NOEL	Pascal
0307-DR13-DP13	BOUAYACHE	Adel
0307-DR13-DP13	FERRY	Céline
0307-DR13-DP13	VASSAL	Christine
0307-DR13-DP13	TRON	Isabelle
0307-DR13-DP13	AMMARI	Karima
0307-DR13-DP13	D OLIVEIRA	Laurence
0307-DR13-DP13	SANSONETTI	Laeticia
0307-DR13-DP13	BUEIL	Martine
0307-DR13-DP13	HENRY	Véronique
0307-DR13-DP13	BUREY	Virginie
0307-DR13-DP13	BOYER	Agnes
0307-DR13-DP13	AGOSTA	Claudine
0307-DR13-DP13	GILSON	Emmanuelle
0307-DR13-DP13	PERCIVALLE	Robert
0307-DR13-DP13	MOEVA	Younna
0307-DR13-DP13	VIALLE	Anaïs
0307-DR13-DPPP	COSTE	Stéphanie
0307-DR13-DPPP	LAFROGNE	Sylvie
0307-DR13-DPPP	SANCHEZ	Francis
0307-DR13-DPPP	CAILLAUD	Christine
0309-CELA-DR13	BAILBY	Marielle
0333-DR13-SGAR	RENALIER	Monique
0333-DR13-SGAR	RASTIT	Françoise
0333-DR13-0013	PERONI	Estelle
0333-DR13-0013	KACHMONE	Sadia
0333-DR13-0013	FURET	Mathilde
0333-DR13-0013	AGUIAR	Stéphanie
0333-DR13-DP13	SCALERANDI	Jessica
0333-DR13-DP13	NOEL	Pascal
0333-DR13-DP13	BOUAYACHE	Adel
0333-DR13-DP13	MERAH	Sofiane
0333-DR13-DP13	GATT	Hassiba
0333-DR13-DP13	GUITTON	Corinne
0333-DR13-SGAR	GUITTON	Corinne
0333-DR13-SGAR	RENALIER	Monique
0333-DR13-SGAR	KACHMONE	Sadia
0723-DR13-DR13	BASTIERI	Cédric
0723-DR13-DR13	PERONI	Estelle
0723-DR13-DR13	BAILBY	Marielle
0723-DR13-DR13	MERAH	Sofiane
0723-DP13-DD13	GATT	Hassiba
0723-DP13-DD13	NOEL	Pascal
0723-DP13-DD13	SCALERANDI	Jessica
0723-DP13-DD13	HADJ	Sadia
0723-DP13-DD13	MERAH	Sofiane
0754-C001-DP13	DELHOMEZ	Elodie

CENTRE FINANCIER	NOM	PRENOM
0754-C001-DP13	ANDRE	Marie-Jeanne
TOUS LES CENTRES FINANCIERS	ARNOUX	Nathalie
TOUS LES CENTRES FINANCIERS	WERY	Pierre
TOUS LES CENTRES FINANCIERS	BRILLI	Sandrine
TOUS LES CENTRES FINANCIERS	INVERNON	Pierre